

AUX PSYCHOLOGUES DE L'ÉDUCATION NATIONALE

**APPEL A CANDIDATURE**

POUR LA CONSTITUTION DES LISTES EN VUE DES FUTURES  
ELECTIONS PROFESSIONNELLES DES PSYCHOLOGUES  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

La création du corps unique de psychologues de l'éducation nationale est une avancée historique à laquelle le SNP a largement contribué.

Pour la première fois, les psychologues de l'éducation nationale du premier degré ont siégé dans les commissions administratives paritaires nationale (CAPN) et académiques (CAPA) du corps des psychologues de l'éducation nationale.

En novembre 2017, une psychologue adhérente du SNP a été élue en CAPN, deux l'ont été en CAPA. Nos représentants ont pu défendre les intérêts des psychologues EN lors des demandes de mutations inter et intra-académiques, des avancements d'échelon et de grades. En audience ou dans les déclarations liminaires, ils ont pu soulever les questions concernant la formation continue, les vacances de postes, la nécessité d'un recrutement plus important de psychologues EN (plus de places aux concours), ...

Le **6 décembre 2018**, se dérouleront de nouvelles élections professionnelles.

Vous êtes **adhérent ou sympathisant SNP**, vous voulez faire entendre votre voix et défendre les intérêts des psychologues de l'éducation nationale,

**Présentez-vous sur nos listes, la profession a besoin de vous !**

Nos listes de candidats, composées d'adhérents SNP et SE-UNSA, doivent être établies au plus vite.

Des postes sont à pourvoir aussi bien en début de liste (position éligible) qu'en fin de liste (8 personnes dans chaque académie, 18 au niveau national).

N'hésitez pas à diffuser ce mail à vos collègues psychologues.

Contactez-nous sur la boîte mail : [snp.en@psychologues.org](mailto:snp.en@psychologues.org)

ou par téléphone 06 85 90 69 72 (secrétaire de la commission Education nationale)

*Les membres de la Commission Education Nationale du Syndicat National des Psychologues*